



EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS
COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

Rapport

Troisième édition du Forum de personnes de contact du Réseau des cours supérieures

6 et 7 juin 2019

La troisième édition du Forum des personnes de contact du RCS a eu lieu à Strasbourg les 6 et 7 juin 2019¹. 72 juridictions parmi les membres du Réseau, venant de 34 pays, ont pris part à cet évènement.

Lors de son allocution d'ouverture du Forum, le Président de la Cour, Linos-Alexandre Sicilianos, a mis l'accent sur la valeur de la coopération des juridictions membres avec la Cour et notamment sur leur contribution aux études de droit comparé.

Le Président a rappelé que l'évènement majeur de l'année était l'entrée en vigueur du Protocole n° 16 ainsi que le premier avis consultatif rendu, à la suite de la demande introduite par la Cour de cassation française, membre du Réseau. Il a exprimé sa conviction sur la contribution du Protocole n° 16 à l'espace de dialogue et de complémentarités qu'est la justice européenne. Le Président a souligné la pertinence du Réseau dans ce contexte et l'importance de la circulation de l'information au sein du Réseau, lequel est devenu un acteur majeur des échanges nécessaires entre les différentes juridictions des États membres et la Cour de Strasbourg.

Angelika Nussberger, Vice-Présidente de la Cour, a présidé la première séance.

Lors de son intervention, M. Lobov, Chef du Service des politiques et de la coopération en matière des droits de l'homme à la DGI² du Conseil de l'Europe, s'est notamment référé à un projet commun de sa Direction avec la Cour, qui est en cours de préparation et qui vise à faciliter l'accès des juridictions nationales aux outils mis à disposition par la Cour.

La matinée, ponctuée de débats, était en grande partie consacrée au lancement de la Plateforme du partage de connaissances (*Knowledge Sharing* - « la Plateforme KS »), qui est le portail unique des connaissances jurisprudentielles de la Cour. La Plateforme centralise, ordonne, met à jour de manière systématique ces connaissances, sur une base article par article, et aussi thématique (« transversale »). C'est pour l'accès privilégié des membres du Réseau que la Plateforme KS a été ouverte, pour la première fois, à un public à l'extérieur de la Cour.

¹ À la demande des membres, la durée du Forum a été prolongée d'une demi-journée en 2019 et son contenu augmenté, afin d'inclure plus d'échanges substantiels et stratégiques.

² Direction générale Droits de l'Homme et État de Droit

Les premières réactions des personnes de contact du RCS, à la suite de la présentation de la Plateforme, étaient très positives et soulignaient toutes son utilité patente pour leurs juridictions.

Les participants ont exprimé leurs premières suggestions quant au fonctionnement de la Plateforme, notamment sur les fonctions de recherche et d'alertes. Quant au contenu de la Plateforme, les premiers commentaires portaient sur la possibilité de l'insertion des jurisprudences nationales, relatives à l'application par les cours membres de la jurisprudence de la Cour, ainsi que d'un onglet spécifique sur les avis rendus en vertu du Protocole n° 16.

Les juridictions membres ont été informées de ce que des didacticiels et formations en ligne sont prévus pour faciliter l'usage de la Plateforme par les membres. Un questionnaire sera envoyé à ces derniers en amont du prochain Forum, afin de récolter leur retour d'expérience, aussi bien sur le fonctionnement de la Plateforme que sur son contenu.

Les personnes de contact nationales ont souligné l'importance d'avoir un accès plus large à la Plateforme par des membres de leurs juridictions, pour une expérimentation plus complète de celle-ci. Les options techniques possibles pour un accès au-delà des personnes de contact est en cours d'évaluation.

Le Greffier de la Cour, Roderick Liddell, a souligné qu'il s'agissait d'un projet jeune et que l'objectif était de rendre accessible la plateforme KS au plus grand nombre.

Le déjeuner auquel vingt-cinq Juges de la Cour ont participé a été suivi d'un moment dédié aux discussions libres bilatérales.

Les ateliers thématiques

Deux ateliers, dont le premier sur « la jurisprudence de la CEDH relative à l'immigration » et le second sur « la jurisprudence de la CEDH relative au terrorisme » ont été menés lors du Forum. Les guides de jurisprudence portant sur ces thèmes ont été publiés sur le site sécurisé du Réseau, comme documents de base pour les ateliers. Des juristes du Greffe, particulièrement expérimentés dans ces domaines, ont présenté les divers aspects de la jurisprudence en la matière et ont répondu aux questions des participants. Les deux ateliers ont été présidés et modérés par des personnes de contact nationales, respectivement Frédéric Gosselin, Conseiller d'État au Conseil d'État de la Belgique et António Manuel Abrantes, Conseiller juridique à la Cour constitutionnelle du Portugal.

Tenant compte de vœux exprimés à cet égard, une réflexion sera menée sur un format d'atelier plus interactif, conçu pour des discussions entre les cours membres, qui seraient davantage ciblées sur l'application de la jurisprudence de la Cour par les juridictions nationales. Les personnes de contact nationales seront associées à cette réflexion.

Les autres moments forts du Forum:

Pour donner suite aux discussions lors des précédents Forums, deux présentations ont été effectuées par les deux Greffiers adjoints de la Grande Chambre à la CEDH :

- Compréhension collective et mise en œuvre des droits fondamentaux en Europe (UE/CEDH), par Johan Callewaert;
- La première expérience de la Cour concernant le mécanisme du Protocole n° 16, par Soren Prebensen.

Ces deux interventions ont été reçues avec grand intérêt et suscité des discussions.

Lors de sa clôture du Forum, Roderick Liddell, le Greffier de la Cour, s'est félicité de l'évolution significative du Réseau. Il a souligné que c'était le terme de « partenariat » qui qualifiait au mieux la relation entre la Cour de Strasbourg et les cours nationales supérieures, terme dont l'usage n'était pas envisageable il y a quelques années.

Le Greffier a insisté sur l'importance du nouvel outil qu'est la Plateforme KS, dont le développement nécessiterait du temps et des ressources financières. Il s'est référé à cet égard à un projet en cours de création par la DGI et à la possibilité d'investissement par ce biais.

Il a finalement rendu hommage à Lawrence Early, Jurisconsulte qui avait chapeauté et guidé le travail du Réseau dès le départ, et qui était sur le point de prendre sa retraite. Il a également remercié l'équipe du Jurisconsulte chargée du management, du suivi et de la coordination du Réseau.